

Fermeture de votre mairie à 16h les mardis 24 et 31 décembre.



SUR VOS TABLETTES

> Dimanche 1^{er}

- **Groupe vocal Repas** / Salle Brassens - 12h30.

> Mercredi 4

- **Donneurs de sang bénévoles** Collecte don du sang / Salle Brassens - de 15h30 à 19h30.
- **Municipalité** Lancement des illuminations de Noël / Marché de Lezennes - 17h.

> Jeudi 5

- **Comité Local du Secours Populaire** Portes ouvertes / Ancienne mairie - 14h30 à 18h.
- **Municipalité / Anciens Combattants** Hommage aux combattants morts pour la France en Afrique du Nord / Stèle Allée des Blancs Caillos - 18h30.
- **Municipalité** Atelier Mieux-être «Déprime ou dépression : que faire ?» / Salle des Rouges Barres - 18h30.

> Vendredi 6

- **Groupe Vocal** Concert au profit du Téléthon - Église - 19h30.

> Samedi 7

- **Comité Téléthon** Téléthon / Complexe sportif Philippe Berthe à partir de 11h.

> Dimanche 8

- **Atelier Théâtre** Représentation dans le

cadre du Téléthon Salle Brassens - 16h.

> Jeudi 12

- **Ecole de musique municipale** Auditions / Mairie - 19h.

> Samedi 14

- **Municipalité** Marché de Noël / Salle et parking Brassens - 10h à 19h (voir flyer).

> Dimanche 15

- **Municipalité** Marché de Noël / Salle et parking Brassens - 10h à 17h (voir flyer).
- **Municipalité** En attendant le Père Noël - Église Saint Éloi - 18h

> Mardi 17

- **Municipalité** Atelier Marmiton (voir onglet social).

> Jeudi 19

- **Amicale Laïque et Municipalité** Père Noël dans les écoles.
- **Comité Local du Secours Populaire** Portes ouvertes / Ancienne mairie - 14h30 à 18h.

> Samedi 21

- **Municipalité** Distribution du colis aux aînés / à domicile.
- **OMSC** Noël des enfants / Salle Brassens - après-midi.

> Travaux ENEDIS

Des coupures de courant sont prévues Chemin de Meurchin et rue Chanzy le mardi 3 décembre au matin.

UNIS-CITÉ

> Appel aux artistes lezennois

Cet été, l'association «En passant par l'Art» vous propose d'exposer vos créations personnelles dans les espaces publics de Lezennes ! L'exposition est ouverte à tous les habitants de la commune. Elle sera renouvelée régulièrement et ponctuée de rencontres conviviales entre les exposants et le public. À travers cette initiative, Lezennes stimule votre créativité et vous donne l'opportunité d'embellir votre commune en partageant vos travaux avec vos concitoyens. Pour participer, envoyez vos idées, dessins, photos, poèmes, etc., à l'adresse suivante : guillaumef.uniscite@gmail.com

INFORMATIONS

> Restrictions d'utilisation

Des restrictions d'utilisation de l'eau potable, à des fins alimentaires pour les nourrissons de moins de 6 mois, sont mises en place pour une durée indéterminée depuis le mardi 17 septembre. Il s'agit de répondre aux exigences sanitaires reprises dans l'arrêté préfectoral de 2012 concernant la teneur en perchlorate dont le seuil pourrait être dépassé à l'occasion de la mobilisation de nouveaux forages rendus nécessaires par les sécheresses successives et le niveau de la nappe phréatique. Il est rappelé que ces restrictions ne concernent que l'aspect alimentaire et en aucun cas l'utilisation de l'eau potable pour tout autre usage.

CAMPAGNE D'INFORMATION

> AIDES

Aides est une association de lutte contre le sida ayant pour objectif d'informer, de prévenir, de soutenir les personnes atteintes et leurs proches et de défendre leurs droits. Cette année, une campagne d'information et de sensibilisation en porte à porte est organisée du **2 décembre 2019 au 4 janvier 2020, de 11h à 19h**. Pour information, cette campagne ne fait pas l'objet d'une quête mais a pour objectif de sensibiliser aux actions et au rôle de l'association, voire d'obtenir de nouvelles adhésions.

> AMNESTY INTERNATIONAL

Amnesty International est une organisation visant à défendre et promouvoir les droits humains dans le monde. Cette année, une campagne d'information et de sensibilisation en porte à porte est organisée du **5 novembre au 28 décembre**. Pour information, cette campagne ne fait pas l'objet d'une quête mais a pour objectif de sensibiliser aux actions et au rôle de l'association, voire d'obtenir de nouvelles adhésions.

La pharmacie du Grand Stade sera de garde le **lundi 16**. Tél : 03 20 91 28 27 - 32 rue Gambetta

STADE PIERRE MAUROY

- **LOSC vs BREST****
Vendredi 6 : 19h
- **LOSC vs MONTPELLIER****
Vendredi 13 : 20h45

** Le dispositif de filtrage d'accès à la commune est déployé 2h avant l'événement (sous réserve de modification de l'horaire de l'événement).
*** Le dispositif de filtrage d'accès à la commune est déployé 3h avant l'événement (sous réserve de modification de l'horaire de l'événement).

SOCIAL - AÎNÉS - SANTÉ - SOLIDARITÉ

> Atelier Marmiton :

Mardi 17 décembre : « Repas menu de fêtes », salle des Rouges Barres, à partir de 9h30. Sur inscription en mairie jusqu'au vendredi 13 décembre, ouvert aux aînés de la commune ayant la carte Lez'aînés. Attention places limitées

> Colis des Aînés :

Le colis des aînés sera distribué le **samedi 21 décembre à partir de 9h**. Si vous êtes absent-e ce jour-là, vous pouvez déposer en mairie, avant le mardi 17 décembre, une procuration en indiquant la personne à qui le colis sera distribué.

Si vous préférez venir chercher le colis salle Brassens le samedi 21 décembre entre 9h30 et 11h, signalez-le en mairie avant le mardi 17 décembre.

FOCUS : INSCRIPTIONS ÉLECTIONS 2020

Les élections municipales auront lieu les **15 et 22 mars 2020**. De nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales ont été appliquées. L'inscription sur les listes électorales de votre commune sera possible jusqu'au **6ème vendredi précédant le scrutin, soit jusqu'au 7 février 2020**, contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédent le scrutin.

Il est également possible de vérifier sa situation électorale directement en ligne en se rendant sur le **répertoire électoral unique**.

Chaque citoyen peut vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Chaque citoyen; quelle que soit sa domiciliation, peut s'inscrire directement par internet sur le site service-public.fr

Pour plus d'informations, une campagne d'information a été mise en place sur le site : info-public.fr/municipales-2020

› MÉDIATHÈQUE

Votre médiathèque sera ouverte exceptionnellement de 11h à 15h les mardis 24 et 31 décembre.

› La malle à histoires :

- Mercredi 4 à 10h15. Entrée libre, pour les moins de 3 ans.

› Atelier Cousu Main :

- Mercredi 4 à 14h
- À partir de 10 ans, sans inscription.

› Café numérique :

- Samedi 14 de 10h à 12h. Gratuit, entrée libre.

› Atelier d'écriture :

- Samedi 14 de 14h30 - 16h30. Jouons

avec les mots lors d'un atelier ludique animé par des bénévoles. Pour ados et adultes, sur inscription auprès de la médiathèque.

› Spectacle Noël :

- **Mercredi 18 à 15h.** « Le secret du Père Noël ». Spectacle de marionnettes animé par la Compagnie Archibulle. Gratuit, nombre de places limité, sur réservation auprès de la médiathèque.

› Atelier des curieux : Fabrication de produits ménagers naturels

- Samedi 21 à 10h. Gratuit, sur inscription auprès de la médiathèque.

› Fourrière animale

L'appel à la Ligue Protectrice des Animaux peut être fait **uniquement par une autorité compétente** (Maire de la Commune, Police Nationale, Police Municipale, Pompiers, Services de secours d'urgence).

Les appels effectués par des particuliers au service du gestionnaire afin de capturer un animal trouvé errant **ne seront pas pris en charge**. Dans l'hypothèse où un particulier trouve un animal errant, dans la mesure du possible, il essaiera de garder l'animal avec lui, le temps pour les services compétents de contacter les services de la fourrière. Pour récupérer un animal, son propriétaire devra se présenter sur le site de la fourrière muni d'une pièce d'identité. Si l'animal est identifié (puce ou tatouage), le propriétaire de l'animal se munira du justificatif et du carnet de suivi vétérinaire de l'animal. Le montant des frais dont le propriétaire devra s'acquitter pour récupérer l'animal sont les suivants :

- Frais de déplacement : 41 €
- Frais d'identification de l'animal : 45 € (si l'animal n'est pas identifié, la pose d'une puce électronique est obligatoire)
- Frais de garde : 7 € par jour pour un chien et 5 € par jour pour un chat.



PETITE ENFANCE, ENFANCE & JEUNESSE

› Relais Assistants Maternels «Les Nanous» :

À partir du 3 décembre, modification des horaires de permanence du RAM (bureau situé au 52 rue Paul Vaillant Couturier dans les locaux du Multi Accueil) :

- Mardi de 15h à 18h accueil physique et téléphonique (et de 18h à 19h uniquement sur RDV) à la place du lundi.

- Jeudi de 13h30 à 17h30.

Vous pouvez y trouver :

- Le « Guichet Unique » (recherche d'un mode de garde collectif ou individuel).

- Les informations/renseignements administratifs et juridiques concernant l'accueil individuel pour les parents et les professionnels.

- Un accompagnement à l'embauche d'un assistant maternel/garde à domicile

- Un accompagnement à la coéducation pendant le contrat.

› Baby-gym :

- Samedi 7, sans inscription à l'Espace Petite Enfance, 52 rue Paul Vaillant Couturier, de 10h à 11h30. Plus de renseignement au 03 20 34 23 88.

› Consultation infantile (à l'Espace Petite Enfance, 52 rue Paul Vaillant Couturier) :

- mercredi 4 (avec médecin et puéricultrice)

- mercredi 18 (accueil puéricultrice)

Sur rendez-vous au 03 59 73 96 60 (tél UTPAS d'Hellemmes).

› Écoles, temps périscolaires et extra scolaires :

- **Inscriptions aux temps périscolaires du mois de janvier 2019** : Tableaux disponibles sur le site, à la mairie et dans

les centres primaire et maternel dès le vendredi 13 décembre. Les tableaux de présence sont à rendre par mail à periscoadmin@lezennes.com entre le lundi 16 et le vendredi 20 décembre, ou éventuellement dans les centres éducatifs primaire et maternel.

› Fermeture des structures petite enfance, enfance, jeunesse :

Toutes les structures petite enfance/enfance/jeunesse seront fermées à partir de 16h les mardis 24 et 31 décembre 2019.

Le Multi Accueil et le RAM seront fermés du 26 décembre 19 au 1er janvier 2020 inclus Réouverture le jeudi 2 janvier à 7h45 pour le multi accueil.

› Semaine Petite Enfance 2020 :

La bourse aux équipements de puériculture se tiendra le **samedi 21 Mars 2020**. Pour réserver un stand : à partir du lundi 3 février pour les lezennois et à partir du jeudi 6 février pour les non lezennois, au 03 20 56 54 12 (heures de bureau).

› Appel à candidatures :

Vous avez envie de travailler pendant les vacances scolaires, vous êtes titulaire ou stagiaire du BAFA, vous pouvez, dès maintenant, postuler pour toutes les périodes des vacances de l'année scolaire 2019/2020 (Hiver, printemps, été) pour les centres maternel, primaire et la maison des jeunes. Le dossier de candidature est téléchargeable sur www.lezennes.fr Pour ceux qui veulent se lancer dans l'aventure, la mairie propose une aide sous forme de bourse BAFA. Vous pouvez adresser un courrier à l'attention de M. Decourseille, 1 place de la République, 59260 Lezennes.



LE MARCHÉ DU MERCREDI

En décembre, la municipalité met en jeu 4 paniers de fête d'une valeur de 40 € pièce. Les commerçants vous remettront un bulletin de participation à remplir et à déposer dans l'urne prévue à cet effet lors de votre passage. Le tirage au sort se fera de manière aléatoire au cours du mois.



ÉTAT CIVIL

Bienvenue à :

› Tim QUINIOU QUINT

Sincères condoléances à la famille de :

› Roger COURTECUISE



PERMANENCES

• Emploi et Formation

1^{er} mardi du mois. Pour être reçu, il suffit de prendre rendez-vous en mairie.

• ACTION « mutuelle solidaire » :

Le vendredi 13 de 9h30 à 12h sur rendez-vous, en téléphonant en mairie.

• ADIL (Agence d'Information sur le Logement) :

Pas de permanence à Lezennes mais vous pouvez téléphoner au **03 59 61 62 59** pour connaître les permanences sur les autres sites.

Site web :

<https://www.adilnfdc.fr/nos-permanences>

• PACS :

Le vendredi après-midi. Sur rendez-vous en téléphonant en mairie.

• AIAVM (Aide aux Victimes) :

Permanences les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois, de 14h à 17h, en Mairie. Sur RDV en téléphonant au **03 20 49 50 79** **uniquement le matin**.

• Conciliateur de justice :

Permanence de 14h à 17h. Sur rendez-vous en téléphonant en Mairie. Date : Vendredi 6.

• Député :

Permanence en Mairie de Lezennes le 1^{er} mardi du mois de 15h30 à 17h30. Avec ou sans rendez-vous.

Tél : 06 48 44 25 91

• Conseiller Info Energie

Le 3^{ème} mercredi de chaque mois sur rendez-vous au **06 87 95 86 94**.

• Permanence Urbanisme

Les samedis 7 et 14 de 9h à 12h en Mairie. Sans rendez-vous.



DÉCHETS VERTS

Une benne sera mise à votre disposition les samedis 14 et 28 de 11h à 13h

Centre Technique Municipal

Si vous souhaitez recevoir le LIQ par mail, vous pouvez envoyer un mail à mairie@lezennes.com en indiquant vos mail, nom et prénom.

COLLECTE DES D M S

Prochaine collecte des Déchets Ménagers Spéciaux le samedi 21 de 14h à 15h

Parking de la Salle Brassens